

GRÈVE IADE 2015

Le 20 mars 2015, le SNIA et l'UFMICT-CGT diffusaient un communiqué commun réclamant un réajustement de la profession d'infirmier-anesthésiste.

Le 24 mars, le SNIA envoyait un énième courrier à madame M. Touraine réclamant réparation des préjudices subis ces dernières années par la profession. Nous avons reçu, en fin de semaine dernière, une réponse écrite du ministère nous assurant que madame la ministre avait pris bonne note de notre courrier mais qu'elle renvoyait notre « [démarche à la Direction Générale de l'Offre de Soins pour un examen approfondi](#) ».

Le communiqué diffusé sur notre site ce 13 avril, annonçant l'éventualité d'une prochaine grève spécifique IADE, serait-il à l'origine de cette réaction ?

Toujours est-il que le passé nous a malheureusement appris à rester méfiants et nous ne pouvons considérer cette réponse du ministère comme satisfaisante.

La considération et la reconnaissance indiciaire et statutaire de l'infirmier-anesthésiste, dans le secteur public et privé, ne correspondent pas à la réalité.

Que chaque IADE analyse sa situation et regarde autour de lui dans le paysage des professionnels de santé. Il verra que nous sommes lésés.

Il faut revenir sur le corps et la **grille indiciaire (INM 783)**, le **pré-hospitalier** et la **pénibilité**.

Les infirmiers-anesthésistes demandent à être entendus et le ministère se contente de « [signaler l'objet de notre démarche à la DGOS](#) ».

Madame M. Touraine était de ceux qui, lors du conflit 2010, nous disaient de ne rien lâcher.

La mobilisation a payé au printemps 2014 et nous leur avons promis une suite. Nous ne pouvons faire autrement que de fixer nous-même la date du rendez-vous.

Jeudi 21 mai 2015, la profession sera devant le ministère et devant les ARS pour être enfin **reçue et entendue**.

Jeudi 21 mai 2015, il nous faut faire **la démonstration de notre détermination**.

Ce 21 mai 2015, toute la profession sera en grève.

P.J. : Courrier Ministère du 17/04/15